

CHAVILLE

La ville cancre de l'accessibilité

« NOUS FAISONS DES AUDITS EXPRESS *inconnito*, décrit Jean-Michel Royere, le président de l'Association mobilité réduite. Nous regardons tout ce qui doit être obligatoire pour 2015. Ensuite, nous avons un barème de

notation et nous procédons comme pour le Guide Michelin, pour les restaurants. » Les bâtiments publics qui sont la principale cible de cette visite. Vient ensuite la voirie. Dans l'ensemble, Chaville termine avec un bilan moyen.

Les bâtiments des institutions publiques s'en tirent à bon compte, exceptés ceux de la municipalité. Ainsi, la mairie et le service urbanisme, notamment, prennent un notation rouge. À l'inverse de La Poste, de la gare rive-droite et la si-

gnalétique de la voirie mise en place sont de bons exemples de réussite.

« Nous sommes conscients que nous devons progresser, reconnaît Jean-Jacques Guillet, le maire (UMP) de Chaville, principalement en

ce qui concerne l'accès aux bâtiments publics de la commune. » Et d'ajouter : « La ville se rénove et cela va continuer pendant plusieurs années. Des améliorations sont déjà visibles, même si nous devons encore beau-

coup travailler. À terme, nous souhaitons un centre-ville parfait. »

En attendant, les personnes à mobilité réduite vont devoir attendre pour pouvoir se déplacer librement dans la ville. R. B.

◆ Carton rouge La place handicapés de la mairie



Contrairement aux apparences, la mairie n'est pas accessible. Un constat qui débute dès le stationnement. La place handicapée se trouve sur un emplacement légèrement surélevé, avec un ressaut supérieur aux 2 cm obligatoires. Un constat particulièrement visible avec la canne de Jean-Michel Royere (photo). Celle-ci lui permet de mesurer les bonnes distances. La marque blanche indique la hauteur à ne pas dépasser, ce qui est loin d'être le cas. Cela peut entraîner de grosses difficultés pour les personnes en fauteuil souhaitant regagner leur véhicule.

◆ Excellent La gare rive droite bonne élève

La gare rive droite est un exemple d'aménagement pour les personnes à mobilité réduite. L'intérieur du bâtiment a été pensé pour les accueillir. Un sas leur permet d'accéder facilement aux quais (voir photo), en lieu et place des bornes de passage. À l'intérieur de la gare, un ascenseur permet de se rendre directement sur



les quais. Celui-ci est rapide et en même temps dispose de signaux sonores pour informer les non-vooyants. Se rendre au parking est facilité.

◆ Carton jaune Les passages piétons soufflent le chaud et le froid

Les bandes d'éveil et de vigilance qui permettent à un non-vooyant ou un mal-voyant de situer un passage piéton alternent le bon et le très mauvais. Ces derniers doivent être installés 50 cm devant le passage piéton pour signaler aux non-vooyants le danger.

Dans la commune, les ins-



tallations sont très intégrées. La photo montre ce qu'il ne faut pas faire, alors que le bon exemple peut se voir... juste en face.

◆ Carton rouge La mairie mauvaise élève

À l'arrière du bâtiment, un accès handicapés semble avoir été aménagé. Pour y accéder, il suffit de passer une porte. Le jour où nous nous sommes rendus sur place, personne n'a répondu aux appels de la sonnette. Restait l'avant de la mairie et son accès poussette ou l'escalier. La pente y est bien supérieure (13,1 %) à celle prévue par la loi qui doit



être inférieure à 5 %. Il y a des choses à améliorer, reconnaît le maire. Pour ce qui est de la sonnette, c'est un problème conjoncturel. Personne ne s'en était plaint auparavant. »

◆ Excellent Une signalétique claire

C'est la bonne surprise de la commune. Cette dernière a mis en place une signalétique claire qui permet aux personnes à mobilité réduite de se déplacer plus facilement dans la ville. Cela leur permet, en effet, de connaître les rues où ils peuvent circuler. « Jusqu'à présent, je n'ai traversé que trois villes avec un tel



cheminement », se réjouit Jean-Michel Royere. « Ce dispositif est amené à se développer », répond Jean-Jacques Guillet, conscient de l'intérêt de cette signalétique.

◆ Carton rouge Le service urbanisme et ses escaliers infranchissables



Le service urbanisme est simplement inaccessible. Son accès se fait grâce à des escaliers, infranchissables pour une personne en fauteuil, si elle n'est pas motivée par une très forte volonté et un talent certain (voir photo). Des efforts importants qui permettent de se rendre... au rez-de-chaussée. Le service, lui, est au premier étage. Ayant été stoppé dès le départ, impossible de s'y rendre. Un constat que fait également le maire de la ville : « Nous avons des progrès à faire. Les bâtiments sont anciens et nous rénovons pas à pas. »